



Sainte-Luce-sur-Loire, le 21 juin 2014

Non à l'abandon des jardins familiaux

Monsieur le Maire,
Monsieur le Délégué à l'environnement, au développement durable,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
(lettre ouverte)

C'est avec beaucoup de déception que nous avons lu dans la presse de ce premier jour d'été l'annonce par Monsieur le Maire de l'abandon du projet de jardins familiaux.

A partir d'un besoin exprimé par les habitants, notamment lors d'ateliers autour du jardinage et lors de rencontres diverses, CLEMENTINE a travaillé sur ce projet, depuis plus de deux ans : réunion publique sur les jardins familiaux, projet dans le cadre de Nantes capitale verte 2013, visites de plusieurs jardins familiaux et rencontre avec leurs animateurs... Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec la précédente municipalité. Une décision était prise pour l'aménagement d'un premier terrain municipal destiné à des jardins familiaux (20 parcelles dont 2 réservées pour un usage collectif), lors du dernier conseil municipal du précédent municipe (26 février).

Nous avons entendu dire que la nouvelle municipalité revoyait le projet mais étions loin de penser que le projet allait être reporté sans concertation et sans perspective de date. Cette décision, justifiée par des raisons financières, nous paraît très inquiétante.

Les jardins familiaux, qui existent sur beaucoup de communes de l'agglomération, sont porteurs de valeurs pour la collectivité : alimentation locale et respectueuse de l'environnement, vie sociale avec partage des savoirs et animations entre jardiniers, amélioration des conditions de vie, particulièrement en ces périodes de difficultés financières pour de nombreuses familles, solidarité entre habitant(e)s.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers nous vous demandons de revenir sur votre décision et de lancer très rapidement le projet de jardins familiaux sur la commune, avec une vingtaine de parcelles et avec le budget jugé approprié.

Nous vous demandons, ainsi, d'envoyer un signal fort pour la prise en compte de l'écologie, de l'environnement et de la solidarité.

Pour notre part, nous resterons vigilants et mobilisés pour la mise en œuvre de ce projet, nécessaire à notre commune.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour l'association, son président

Maurice Liscouët